



10399  
10399

XIÈME CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT  
ET DE GOUVERNEMENT DE L'OMVS

(DAKAR, LE 11 JANVIER 1995)

\*\*\*\*\*

DISCOURS

-----

DE SON EXCELLENCE MONSIEUR ABDOU DIOUF,

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL,

PRÉSIDENT EN EXERCICE DE LA CONFÉRENCE  
DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT  
DE L'O.M.V.S.

-----

SEIZE ANS APRÈS LA VIÈME CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT, TENUE LE 11 DÉCEMBRE 1979, À SAINT-LOUIS, ET QUI A MARQUÉ UNE MUTATION PROFONDE DE L'OMVS, NOS RETROUVAILLES, À DAKAR, SIÈGE DE NOTRE ORGANISATION COMMUNE, PRENNENT LES ALLURES D'UN ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL.

DEPUIS CETTE ÉPOQUE, EN EFFET, LE SÉNÉGAL N'A PAS EU LE PRIVILÈGE D'ACCUEILLIR UN SOMMET DE L'OMVS.

VOUS COMPRENDREZ, DÈS LORS, COMBIEN IL M'EST AGRÉABLE, EN VOUS ACCUEILLANT SUR CETTE TERRE QUI EST VÔTRE, DE VOUS SOUHAITER LA BIENVENUE. LA DOUBLE SIGNIFICATION DE NOTRE RENCONTRE D'AUJOURD'HUI EST UN RÉEL MOTIF DE SATISFACTION. IL S'AGIT DE RAFFERMIR, TOUJOURS PLUS, LA SOLIDARITÉ QUI NOUS UNIT, À TRAVERS LES LIENS MULTIFORMES ET INDÉFECTIBLES D'AMITIÉ, DE FRATERNITÉ ET DE BON VOISINAGE TISSÉS ENTRE LES PEUPLES GUINÉEN, MALIEN, MAURITANIEN ET SÉNÉGALAIS.

NOTRE RENCONTRE MONTRE AUSSI À L'ENVI LA NÉCESSAIRE CONJUGAISON DE NOS EFFORTS POUR PARVENIR, AVEC LA MAÎTRISE DE L'EAU RÉGULARISÉE DU FLEUVE SÉNÉGAL, À L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE ET, PARTANT, À UN MEILLEUR DEVENIR DE NOS PAYS ET DE NOS POPULATIONS.

MESSIEURS LES PRÉSIDENTS ET CHERS FRÈRES,

LE MANDAT QUE VOUS M'AVEZ CONFIE EN AOÛT 1992 À NOUAKCHOTT S'ACHÈVE. C'EST L'OCCASION, POUR MOI DE VOUS EXPRIMER TOUTE MA RECONNAISSANCE POUR LE SOUTIEN PERMANENT QUE VOUS M'AVEZ APPORTÉ. NOTRE ORGANISATION A RÉALISÉ DES PROGRÈS IMPORTANTS DEPUIS LE SOMMET DE NOUAKCHOTT QUI FUT, VOUS LE SAVEZ, CELUI DE LA RELANCE ET RESTERA VÉRITABLEMENT UN MOMENT DÉTERMINANT DANS LA VIE DE NOTRE INSTITUTION COMMUNE.

MES REMERCIEMENTS VONT D'ABORD À NOTRE INVITÉ À TOUS, NOTRE FRÈRE, LE PRÉSIDENT LANSANA CONTÉ QUI, DEPUIS 1987, NE CESSE DE PORTER À NOTRE ORGANISATION UNE ATTENTION PARTICULIÈRE. SA CONFIANCE EN NOTRE DESTIN COMMUN S'EST SOUVENT TRADUITE PAR LA PARTICIPATION DE LA GUINÉE, EN QUALITÉ D'OBSERVATEUR, AUX RÉUNIONS DES ORGANES DÉLIBÉRANTS DE L'OMVS. NOTRE SOUHAIL ARDENT EST DE L'ACCUEILLIR BIENTÔT PARMI NOUS COMME MEMBRE À PART ENTIÈRE DE L'OMVS.

JE RENDS ENSUITE UN HOMMAGE CHALEUREUX À NOTRE FRÈRE LE PRÉSIDENT OULD TAYA, QUI PRÉSIDE AUX DESTINÉS DE CE PAYS TAMPON ENTRE LE NORD ET LE SUD DE L'AFRIQUE, QU'EST LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE. MONSIEUR LE PRÉSIDENT, VOTRE SAGESSE ET VOTRE LUCIDITÉ, DOUBLÉES D'UN ESPRIT CONNU DE DIALOGUE ET DE CONCERTATION, M'ONT AIDÉ À SURMONTER BIEN DES DIFFICULTÉS DE NATURE A ENTRAVER, VOIRE BLOQUER LA BONNE EXÉCUTION DU PROGRAMME DE NOTRE ORGANISATION.

MES REMERCIEMENTS VONT AUSSI À NOTRE FRÈRE LE PRÉSIDENT ALPHA OUMAR KONARÉ DONT LA FOI EN L'UNITÉ DE L'AFRIQUE ET EN NOTRE ORGANISATION COMMUNE FORCE L'ADMIRATION. J'AJOUTE, MONSIEUR LE PRÉSIDENT, QUE VOTRE SOUTIEN DE TOUS LES INSTANTS M'A ÉTÉ PRÉCIEUX.

VOUS ME PERMETTEZ, EXCELLENCES, DE RENDRE ÉGALEMENT UN HOMMAGE MÉRITÉ À MONSIEUR MOHAMED LEMINE OULD AHMED, MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ÉNERGIE DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE, PRÉSIDENT EN EXERCICE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'OMVS, QUI M'A ASSURÉ, DURANT MON MANDAT, D'UNE COLLABORATION DE QUALITÉ ET, ENSUITE, À MONSIEUR BABA OULD SIDI ABDALLAH, HAUT-COMMISSAIRE DE L'OMVS DONT CHACUN CONNAÎT L'EFFICACITÉ ET LE DYNAMISME DANS LE TRAVAIL ET LA DÉTERMINATION À FAIRE DE L'OMVS UNE RÉELLE ORGANISATION DES PEUPLES.

DÉVELOPPEMENT DE NOS ÉTATS ; ILS NOUS ONT RENOUVELÉ LEUR DISPONIBILITÉ POUR LA POURSUITE DE NOTRE AMBITIEUX PROGRAMME RÉGIONAL.

A L'HEURE DU BILAN, JE PEUX DIRE QUE CES PROMESSES ONT ÉTÉ TENUES.

EN EFFET, S'AGISSANT DU VOLET ÉNERGIE, NOTRE PRÉCÉDENT SOMMET NOUS AVAIT PERMIS DE LE REMETTRE SUR LES RAILS EN ADOPTANT, EN ACCORD TOTAL AVEC NOS PARTENAIRES FINANCIERS, UN SCÉNARIO DE MISE EN OEUVRE DE LA CENTRALE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE MANANTALI ET DES LIGNES DE HAUTE TENSION D'INTERCONNEXION ET DE TRANSPORT D'ÉNERGIE.

DÉPUIS, UN CHEMIN IMPORTANT A ÉTÉ PARCOURU.

LE 29 OCTOBRE 1992, NOUS AVONS PROCÉDÉ À LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA CENTRALE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE MANANTALI. ET LE TRAVAIL S'EST POURSUIVI, MARQUÉ PAR DES AVANCÉES AUSSI SIGNIFICATIVES LES UNES QUE LES AUTRES, PARMIS LESQUELLES JE NOTERAI :

- 1°) - LA RÉUNION SPÉCIALE DES BAILLEURS DE FONDS SUR LE PROJET ÉNERGIE, TENUE À PARIS LES 6 ET 7 AVRIL 1993. EN CETTE OCCASION DÉCISIVE, EN CONFIRMANT LEUR ENGAGEMENT À NOS CÔTÉS POUR LA MISE EN OEUVRE RAPIDE DE CE VOLET, DE LOIN LE PLUS RENTABLE DE NOTRE PROGRAMME, NOS PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT ONT MIS EN PLACE DEUX COMITÉS SPÉCIFIQUES DE SUIVI, CHARGÉS RESPECTIVEMENT DU LOT GÉNIE CIVIL ET DU LOT ÉLECTROMÉCANIQUE. CES DEUX COMITÉS, QUI SE SONT RÉUNIS EN JUIN 1993 À ABIDJAN ET À FRANCFORT, ONT FONCTIONNÉ À NOTRE ENTIÈRE SATISFACTION. GRÂCE AUX RÉSULTATS POSITIFS DE

LEURS TRAVAUX, L'APPEL À LA PRÉSÉLECTION DU LOT ÉLECTROMÉCANIQUE A ÉTÉ LANCÉ LE 26 JUILLET 1993. DE MÊME, L'APPEL À LA PRÉSÉLECTION DU LOT GÉNIE CIVIL A ÉTÉ LANCÉ LE 31 DÉCEMBRE 1993 ET LA LISTE DES SOCIÉTÉS ET GROUPEMENTS RETENUS VALIDÉE EN JUILLET 1994.

C'EST LE LIEU D'ADRESSER NOS REMERCIEMENTS À LA BANQUE MONDIALE ET À LA CAISSE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APPUI ET L'AIDE QU'ELLES NOUS ONT APPORTÉS POUR L'EXCELLENTE ORGANISATION DE LA RÉUNION DE PARIS.

2°) - LA 6ÈME RÉUNION SPÉCIALE DU COMITÉ CONSULTATIF ET LA 29ÈME SESSION EXTRAORDINAIRE, DU CONSEIL DES MINISTRES, ENTIÈREMENT CONSACRÉES AU PROJET, SE SONT TENUES, CONCOMITAMMENT, LES 17 ET 18 NOVEMBRE 1993, À DAKAR, AVEC LES RÉSULTATS SUIVANTS :

- ACCORD DES BAILLEURS DE FONDS POUR LE LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES DU LOT ÉLECTROMÉCANIQUE INTERVENU EFFECTIVEMENT LE 16 AOÛT 1994 ET DONT LES OFFRES SONT ATTENDUES DÈS LE 14 JANVIER 1995;
- ACCORD POUR FINALISER LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LE GÉNIE CIVIL DONT LE LANCEMENT INTERVIENDRA INCESSAMMENT ;
- OBTENTION DE NOUVEAUX FINANCEMENTS ET AUGMENTATIONS DE CERTAINS MONTANTS DÉJÀ ANNONCÉS.

3°) - LA 37ÈME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES, TENUE À DAKAR LES 6 ET 7 JANVIER 1994, A DONNÉ DES DIRECTIVES PERTINENTES POUR LA CONDUITE DE CE VOLET ÉNERGIE.

LE CHRONOGRAMME, QUI PRÉVOIT LA MISE EN SERVICE DE LA CENTRALE HYDRO-ELECTRIQUE DE MANANTALI À L'HORIZON 1998/1999, DEVRA ÊTRE RESPECTÉ POUR SATISFAIRE LES BESOINS PRESSANTS EN ÉNERGIE DES ETATS-MEMBRES DE L'OMVS.

À CET ÉGARD, IL RESTE ENTENDU QUE LES ETATS-MEMBRES DOIVENT REDOUBLER D'EFFORTS POUR SATISFAIRE LES CONDITIONS PRÉALABLES À LA MISE EN PLACE ET À LA MOBILISATION DES FINANCEMENTS.

PARTI CES CONDITIONS, LE RÈGLEMENT, PAR LES ÉTATS, DE L'ENSEMBLE DES ARRIÉRÉS DE CONTRIBUTIONS ET DE REDEVANCES DUS À L'OMVS, LE PAIEMENT AUX BAILLEURS DE FONDS DE L'ORGANISATION DES ARRIÉRÉS DU SERVICE DE LA DETTE ET L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION DES SOCIÉTÉS NATIONALES D'ELECTRICITÉ MÉRITENT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE. JE SAIS POUVOIR DIRE, EN VOTRE NOM À TOUS, QUE TOUTES LES ACTIONS SERONT MENÉES POUR QUE CES CONDITIONS SOIENT REMPLIES ET POUR PERMETTRE AINSI, AU PROJET ÉNERGIE DONT L'IMPORTANCE EST SI ÉVIDENTE DE NE PLUS CONNAÎTRE DE RETARD DANS SA RÉALISATION. DANS LE MÊME ESPRIT, JE LANCE UN APPEL À TOUS NOS PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT POUR QU'ENSEMBLE NOUS CONTINUIONS À CONJUGUER NOS EFFORTS AFIN DE RESPECTER LE CALENDRIER ARRÊTÉ D'UN COMMUN ACCORD.

PARALLÈLEMENT AUX ACTIVITÉS CENTRÉES SUR LE PROJET ÉNERGIE, LES AUTRES COMPOSANTES DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE RÉGIONALE ONT ENREGISTRÉ DES PROGRÈS NOTABLES.

L'IMPORTANCE DU PROJET NAVIGATION DANS CE PROGRAMME ET LES DIFFICULTÉES DANS LA RECHERCHE DE SON FINANCEMENT ONT AMENÉ LE CONSEIL DES MINISTRES À LUI CONSACRER SA 29ÈME SESSION EXTRAORDINAIRE, TENUE À DAKAR, EN DÉCEMBRE 1992.

A CETTE OCCASION, LE RAPPORT FINAL DE L'ÉTUDE D'ACTUALISATION DU PROJET A ÉTÉ EXAMINÉ, CE QUI A ABOUTI À LA DÉFINITION D'UN PROJET-CIBLE CONSISTANT À REDIMENSIONNER LES COMPOSANTES DE L'OPTION TECHNIQUE RETENUE PAR LE CONSEIL DES MINISTRES EN 1985.

LE COÛT D'INVESTISSEMENT DE CE PROJET-CIBLE AVAIT ÉTÉ CHIFFRÉ À 74 MILLIARDS DE F.CFA DE L'ÉPOQUE, AVEC UN TAUX DE RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE DE 13,6 % ET UN TAUX DE RENTABILITÉ FINANCIÈRE DE 11,5%.

L'UNE DES CONTRAINTES MAJEURES ÉTANT LE COÛT ÉLEVÉ DU DÉROCTAGE DU TRONÇON AMBIDÉDI-KAYES, LE CONSEIL DES MINISTRES A DÉCIDÉ LE TRANSFERT DU PORT TERMINAL DE KAYES À AMBIDÉDI.

IL A ENFIN PRIS LA DÉCISION DU LANCEMENT D'UNE NAVIGATION MIXTE MER/FLEUVE PAR CABOTAGE COMME SOLUTION TRANSITOIRE DE MISE EN OEUVRE RAPIDE DU PROJET ENTRE LES PORTS DE DAKAR ET NOUAKCHOTT D'UNE PART, SAINT-LOUIS ET AMBIDÉDI D'AUTRE PART, AVEC LES ESCALES PORTUAIRES EXISTANTES DE ROSSO, RICHARD-TOLL, PODOR, BOGHÉ, MATAM ET BAKEL.

LES INVESTISSEMENTS PUBLICS NÉCESSAIRES POUR CETTE SOLUTION, ESTIMÉS ACTUELLEMENT À 39 MILLIARDS DE F.CFA, CONCERNENT L'AMÉNAGEMENT DES SEUILS LIMITANTS, LE BALISAGE DU CHENAL NAVIGABLE, LA CONSTRUCTION DU PORT TERMINAL D'AMBIDÉDI AINSI QUE DES INFRASTRUCTURES COMPLÉMENTAIRES POUR LE RENDRE FONCTIONNEL (CONSTRUCTION D'UNE GARE COMMERCIALE AVEC UNE CITÉ, REVÊTEMENT DE LA ROUTE AMBIDÉDI-KAYES, RÉALISATION D'UN PONT À KAYES), LA RÉHABILITATION DES ESCALES EXISTANTES ET LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE D'ENTRETIEN DE LA VOIE ET DU BALISAGE.

POUR LA GESTION OPTIMALE DE L'EAU RÉGULARISÉE DU FLEUVE SÉNÉGAL, LE DOSSIER "POUR LA RÉPARATION" ET LE RENFORCEMENT DU RIP-RAP DU BARRAGE DE MANANTALI A REÇU L'APPROBATION DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE, À TRAVERS LA Kf.W. LES TRAVAUX DE RÉPARATION, PRÉVUS POUR 15 MOIS, VIENNENT DE DÉMARRER.

S'AGISSANT DE LA MISE EN OEUVRE DE L'AGENCE DE GESTION DES OUVRAGES COMMUNS, DEPUIS LA FIN DU SOMMET DE NOUAKCHOTT, NOTRE HAUT-COMMISSARIAT, POUR TRADUITE CONCRÈTEMENT NOS DIRECTIVES, A PRIS DIFFÉRENTES INITIATIVES POUR LA RECHERCHE D'ACTIONNAIRES COMME LE PRÉVOIT L'AMENDEMENT QUE NOUS AVONS APPORTÉ À LA CONVENTION ET QUI CONSISTAIT À OUVRIR, À NOS PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT AINSI QU'AUX PRIVÉS NATIONAUX, LE CAPITAL DE CETTE SOCIÉTÉ.

LES EFFORTS POUR LE DÉNOUEMENT DE CE DOSSIER SONT À POURSUIVRE, LES BAILLEURS DE FONDS NE POUVANT PAS, DU FAIT DE LEUR STATUT, SOUSCRIRE AUX PRISES DE PARTICIPATION QUI LEUR SONT PROPOSÉES.

AUSSI, DEVONS-NOUS APPUYER LE HAUT-COMMISSARIAT DANS LA CAMPAGNE QU'IL A ENTREPRISE POUR INCITER LE SECTEUR PRIVÉ DANS NOS DIFFÉRENTS ÉTATS À PRENDRE DES PARTICIPATIONS AFIN DE PERMETTRE LA MISE EN PLACE DE L'AGENCE DE GESTION DES OUVRAGES COMMUNS, SOUS LA FORME D'UNE SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE TELLE QUE NOUS L'AVONS VOULUE ET DONT LE CAPITAL RESTERA OUVERT À TOUS NOS PARTENAIRES INTÉRESSÉS.

DANS LE DOMAINE DES ÉTUDES GÉNÉRALES ET SECTORIELLES, DES ACTIONS IMPORTANTES ONT ÉTÉ ENGAGÉES :

- ÉTUDE MACRO-ÉCONOMIQUE,
- PLAN DIRECTEUR INDUSTRIEL, AGRO-INDUSTRIEL ET MINIER,
- PLAN DIRECTEUR HAUTE VALLÉE,



- PLAN DIRECTEUR SANTÉ,
- ÉTUDE DES PROBLÈMES D'ENVIRONNEMENT ET DE PROTECTION DES MILIEUX NATURELS DANS LE DELTA DU FLEUVE SÉNÉGAL,
- ÉTUDE DE RÉPARTITION DES COÛTS ET DES CHARGES.

L'ÉTUDE MACRO-ÉCONOMIQUE, FINANCÉE PAR LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT ET DONT LE RAPPORT FINAL EST ATTENDU INCESSAMMENT, DÉFINIRA UN CADRE DE COHÉRENCE DANS LEQUEL POURRONT S'INSCRIRE LES PROGRAMMATIONS NATIONALES DES SOUS-RÉGIONS DU BASSIN. ELLE PERMETTRA D'ORGANISER LE 2ÈME COLLOQUE SUR L'APRÈS-BARRAGES.

L'ÉTUDE DU PLAN DIRECTEUR DE LA HAUTE VALLÉE, FINANCÉE PAR L'AGENCE AMÉRICAINE POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (USAID), S'EST ACHEVÉE EN 1993. ELLE PROPOSE UN PROGRAMME D'ACTIONS METTANT L'ACCENT SUR LES INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES À RÉALISER À COURT ET MOYEN TERMES.

L'ÉTUDE DU PLAN DIRECTEUR SANTÉ, ÉGALEMENT FINANCÉE PAR L'USAID, EST EN COURS D'ACHÈVEMENT. ELLE PERMETTRA DE PRÉPARER UN PLAN D'ACTIONS, POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES, AFIN DE DÉTECTER ET DE CORRIGER LES EFFETS SUR LA SANTÉ DES POPULATIONS, LIÉS NOTAMMENT À LA CONSTRUCTION DES BARRAGES ET AU DÉVELOPPEMENT DES CULTURES IRRIGUÉES.

POUR CE QUI EST DE L'ÉTUDE DES PROBLÈMES D'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DES MILIEUX NATURELS, APRÈS L'OBTENTION DU FINANCEMENT POUR LA RÉGION DU DELTA AUPRÈS DE LA FRANCE, SA DEUXIÈME PHASE A ÉTÉ CONDUITE À SON TERME À LA SUITE DE LA TENUE, EN JUILLET 1994, D'UN SÉMINAIRE SUR LE RAPPORT FINAL. LA TROISIÈME PHASE, PORTANT SUR L'ÉTUDE DE SITES ÉCOLOGIQUES PRIORITAIRES ET D'UN SCÉNARIO D'AMÉNAGEMENT, EST EN COURS D'EXÉCUTION. LE HAUT-COMMISSARIAT RECHERCHE LE FINANCEMENT À L'EXTENSION DE CETTE ÉTUDE À L'ENSEMBLE DU BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL.

L'ÉTUDE DE RÉPARTITION DES COÛTS ET DES CHARGES, QUE L'USAID A AUSSI ACCEPTÉ DE FINANCER DANS LE CADRE DU PROJET D'APPUI À LA PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT ET DONT LES CONCLUSIONS SERONT BIENTÔT EXAMINÉES PAR LE CONSEIL DES MINISTRES, PERMETTRA, APRÈS ADOPTION DES DONNÉES DE BASE COLLECTÉES RÉCEMMENT AUPRÈS DES ETATS, DE PROCÉDER AU CALCUL D'UNE NOUVELLE CLÉ PLUS APPROPRIÉE.

ENFIN, POUR CE QUI CONCERNE L'ÉTUDE DU PLAN D'ALERTE, FINANCÉE PAR L'ALLEMAGNE ET DONT LE BESOIN S'EST FAIT SENTIR ENCORE RÉCEMMENT, UNE RÉUNION AD-HOC EST PRÉVUE POUR EN EXAMINER LE RAPPORT.

MESSIEURS LES PRÉSIDENTS,  
MESDAMES, MESSIEURS,

CE SURVOL RAPIDE DE L'ACTION DE NOTRE ORGANISATION DONNE BIEN LA MESURE DES PROGRÈS ACCOMPLIS AU COURS DES 29 MOIS ÉCOULÉS.

LES RÉSULTATS OBTENUS N'ONT ÉTÉ POSSIBLES QUE GRÂCE À L'AIDE SI PRÉCIEUSE DE NOS PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT ET À VOTRE DÉVOUEMENT SANS RELÂCHE À NOTRE ORGANISATION.

PAR NOTRE DÉTERMINATION COMMUNE, NOTRE CONCERTATION PERMANENTE ET NOTRE SOLIDARITÉ AGISSANTE, NOUS SOMMES EN TRAIN DE SURMONTER, LES UNS APRÈS LES AUTRES, LES OBSTACLES QUI SE DRESSENT SUR LE CHEMIN DE NOTRE INTÉGRATION.

MAIS, NOUS LE SAVONS, L'OMVS QUI EST CONSIDÉRÉE, À JUSTE TITRE, COMME L'UNE DES ORGANISATIONS SOUS-RÉGIONALES LES PLUS DYNAMIQUES, ABORDE AUJOURD'HUI UNE PHASE CRUCIALE DE SON ÉVOLUTION. IL EST DONC URGENT DE LUI DONNER LES MOYENS, TOUS LES MOYENS INDISPENSABLES À LA POURSUITE DE SON ACTION.

C'EST POURQUOI DES EFFORTS CONSTANTS ET SUIVIS DOIVENT ÊTRE ENTREPRIS PAR NOS ÉTATS, POUR LUI PERMETTRE DE FONCTIONNER NORMALEMENT ET CONCRÉTISER AINSI LA PRIORITÉ QUE NOUS AVONS DÉCIDÉ DE LUI ACCORDER, EU ÉGARD À L'IMPORTANCE DE SON PROGRAMME, POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOS PAYS ET L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DE NOS POPULATIONS.

CETTE EXIGENCE EST DEVENUE UNE DES CONDITIONS DE NOS PARTENAIRES POUR CONTINUER À NOUS APPORTER LEUR APPUI SI NÉCESSAIRE À LA MISE EN OEUVRE DES VOLETS RESTANTS DU PROGRAMME ET SINGULIÈREMENT DU VOLET ÉNERGIE. EN RELEVANT CE DÉFI, NOUS FERONS DE L'OMVS UN EXEMPLE RÉUSSI D'ORGANISATION DE COOPÉRATION SOUS-RÉGIONALE SOLIDAIRE ET INTÉGRÉE.

JE NE DOUTE PAS QUE NOS ÉTATS METTRONT TOUT EN OEUVRE POUR RÉPONDRE À CETTE ATTENTE.

EN SOUHAITANT QUE VIVE ET PROSPÈRE L'OMVS, JE DÉCLARE OUVERTS LES TRAVAUX DE LA XIÈME CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SÉNÉGAL.

---

XIème CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT  
DE GOUVERNEMENT DE L'O.M.V.S.  
(DAKAR, 1<sup>e</sup> 11 JANVIER 1995)

---

DISCOURS

DE SON EXCELLENCE MONSIEUR MAAOUYA OULD SID'AHMED TAYA,  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

# BISMILAHİ RAHMANİ RAHİMİ :

MESSIEURS LES PRESIDENTS ET CHERS FRERES,  
MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE,  
MESDAMES, MESSIEURS LES MINISTRES,  
MONSIEUR LE HAUT-COMMISSAIRE DE L'O.M.V.S.,  
MESSIEURS LES MEMBRES DU CORPS DIPLOMATIQUE,  
MESDAMES, MESSIEURS LES REPRESENTANTS  
DES ORGANISMES ET INSTITUTIONS DE FINANCEMENT,  
HONORABLES INVITES,  
MESDAMES, MESSIEURS,

Il m'est particulièrement agréable aux noms des Présidents de la République du Mali, de la République de Guinée, des délégations à la 11ème Conférence des Chefs d'Etats de l'O.M.V.S. et en mon nom propre d'exprimer toute notre gratitude à son Excellence Abdou DIOUF, Président de la République du Sénégal, au Gouvernement et au peuple Sénégalais pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité généreuse dont nous sommes l'objet depuis notre arrivée au Sénégal.

Monsieur le Président et Cher frère,

Durant l'exercice de votre mandat, vous avez permis à notre organisation, en dépit d'une conjoncture internationale difficile de réaliser des avancées significatives dans des domaines essentiels, en particulier au niveau du projet "Energie" qui constitue une priorité pour nos Etats.

Dans le contexte du monde d'aujourd'hui, qui se caractérise par la rareté des ressources pour financer des projets de cette dimension, nous pouvons considérer raisonnablement que nous sommes en train de gagner le pari de la mise en oeuvre de cet important volet du programme.

La solidarité entre nos Etats et notre détermination à créer un ensemble prospère autour du fleuve Sénégal, ont grandement contribué à ces résultats.

A cet égard, il est heureux de noter l'adhésion de nos Etats ainsi que de nos partenaires au développement, à la configuration définitive et au dimensionnement du réseau de transport de l'énergie hydro-électrique de Manantali. Cette précieuse source de développement qui, nous l'espérons, sera disponible en 1998-1999 pour la desserte de la vallée du fleuve Sénégal et de nos capitales, contribuera sans nul doute à améliorer le cadre de vie de nos populations et à jeter les bases profondes de l'intégration de nos économies nationales.

Dans les domaines autres que l'énergie, notre organisation, sous votre impulsion, a pu enregistrer ces deux dernières années d'importants acquis dont on peut citer :

- L'achèvement des endiguements rive droite et rive gauche;
- La réparation en cours du barrage de Manantali,
- Le lancement imminent des travaux de revêtement des routes d'accès aux barrages de Diama et Manantali,
- La réalisation de nombreuses études d'accompagnement dans des domaines aussi variés que l'agriculture, la santé et l'environnement,
- L'aboutissement de la plupart des préalables à la mise en place de l'Agence de Gestion des Ouvrages Communs de l'O.M.V.S.

Cette nouvelle institution aura désormais la lourde mission de prendre en charge la gestion des infrastructures régionales communes permettant ainsi au Haut-Commissariat de consacrer ses efforts à la réalisation des volets restants de notre programme, notamment la navigation et à la mise en oeuvre du programme de deuxième génération.

Je saisis cette occasion pour adresser ici nos vifs remerciements et notre profonde gratitude à nos partenaires au développement pour leur sollicitude constante et leur aide généreuse. Nous savons que nous pouvons compter encore sur leur concours pour la poursuite du programme de l'O.M.V.S.

Messieurs les Présidents et Chers Frères,  
Honorables Invités,

Les résultats remarquables de notre organisation qui est désormais citée comme un exemple de coopération sous-régionale réussie en Afrique, n'ont été possibles que grâce à notre solidarité. Cette solidarité qui constitue le gage de notre réussite, dans un monde où seuls les ensembles viables survivent et se développent, doit être préservée afin de relever le défi que constitue la réalisation de la totalité de notre ambitieux programme d'infrastructure.

Excellences Messieurs les Présidents,  
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais avant de terminer exprimer à nouveau nos remerciements à son Excellence Monsieur le Président Abdou DIOUF, au gouvernement et au peuple Sénégalais frère pour la qualité de l'accueil qui nous a été réservé et l'attention dont nous sommes l'objet depuis notre venue à Dakar.

Vive l'O.M.V.S.,  
Vive l'intégration africaine,  
Vive la coopération internationale,

Je vous remercie.

ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEGAL  
(O.M.V.S.)

---

CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT

---

DISCOURS DE CLÔTURE DE MONSIEUR ALPHA OUMAR KONARE,  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU MALI

---

DAKAR, LE 11 JANVIER 1995

Messieurs les Présidents et Chers Aînés,  
Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Monsieur le Président du Conseil Economique et Social  
Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames, Messieurs les Ministres,  
Monsieur le Haut-Commissaire,  
Excellences Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,  
Distingués Représentants de nos Partenaires au Développement,  
Honorables Invités,  
Mesdames, Messieurs,

Notre Organisation va entrer dans sa vingt troisième année.

Depuis ce jour de l'année 1972, où le Fleuve Sénégal était déclaré "fleuve international" sur les territoires de nos Etats, un immense travail a été accompli. Nos Etats s'étaient alors fixés pour objectifs, de parvenir, par la régularisation du débit du Fleuve Sénégal, à :

- sécuriser et améliorer les revenus des habitants de son bassin ;
- affermir son équilibre écologique ;
- rendre les économies de nos Etats moins vulnérables aux conditions climatiques et aux facteurs externes ;
- accélérer notre développement par la promotion de la coopération régionale.

Après la réception du barrage anti-sel de Diama, en 1988, et du barrage hydroélectrique de Manantali, en 1990, nous approchons du moment où nous pourrons donner corps à l'espérance de nos peuples.



Notre Organisation commune est à une étape charnière de son développement. Après les années de construction, l'oeuvre des bâtisseurs, voici venus les premiers temps de la gestion de l'ouvrage commun. Certes, nous continuerons à construire ! Nous ne nous arrêterons pas en chemin ; les chantiers sont nombreux : l'aménagement du chenal navigable entre Saint-Louis et Ambidédi et les escales portuaires le long du fleuve. Certes, la mise en valeur est déjà engagée ! et nous voyons ici et là, dans chaque pays, des efforts appréciables pour tirer profit des travaux accomplis.

Toutefois, se posent à notre Organisation commune de nouveaux défis ; des interpellations se présentent qu'il nous faudra prendre en charge. Les réponses que nous y apporterons détermineront l'unité collective de notre oeuvre commune.

Le premier défi, en cette période où nous discutons de la gestion des ouvrages communs, concerne la distribution des avantages de l'Organisation. Elle exige de chacun d'entre nous, un sens élevé des intérêts de tous.

Nos Etats se sont engagés dans cette construction commune, parce qu'ils étaient parfaitement conscients du destin partagé des régions qui bordent le Fleuve Sénégal, parce qu'il était hors des moyens de chacun d'assurer la mise en valeur d'un potentiel en friches dans le seul cadre de son espace national. La mise en commun de nos ressources, appuyée par nos partenaires extérieurs a permis que s'engage la réalisation de nos ambitions particulières et collectives.

Aujourd'hui que l'heure est venue de jouir des fruits de notre coopération, il faut se convaincre que le partage de l'effort doit se prolonger dans un partage de son bénéfice.

A ce jour, nombre de retards dans le déroulement des travaux

de l'Organisation ont eu pour origine la prise en compte insuffisante des attentes de toutes les parties intéressées à notre coopération. Cela multiplie les préventions réciproques et instaure entre des peuples frères, liés par un tissu de

relations historiques, une suspicion insupportable. Notre rencontre de Nouakchott en 1992 a tourné cette page et a consacré une renaissance de notre Organisation. Nous serons comptables demain, comme être collectif, devant l'ensemble des populations de la région de la manière dont nous aurons géré leurs intérêts fondamentaux. Nos cadres doivent nous aider en cela en s'assurant en tant que citoyens de l'O.M.V.S.

Le deuxième défi concerne la continuité du développement de notre Organisation dans un contexte économique régional défavorable. Nos Etats connaissent depuis de longues années des difficultés financières, dont la vie de l'Organisation se ressent durement. Les arriérés de contribution des Etats, les arriérés de paiement des redevances d'eau se sont accumulés. Dans le même temps, le champ des interventions du Haut-Commissariat s'est notablement élargi. Il y a là une situation à maîtriser rapidement.

Pour faire face à cette situation, il convient :

- que le Haut-Commissariat approche les Etats et les compagnies utilisatrices des ressources de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal afin de convenir d'un calendrier réaliste de résorption des divers arriérés de paiement;

- que le Haut-Commissariat continue de renforcer ses propres capacités de gestion financière des ressources mises à sa disposition ;

- qu'il se dote des moyens nécessaires à un respect rigoureux du programme de ses travaux, seule garantie d'une

utilisation optimale des ressources que nous mobilisons ;

- enfin, que nous soyons assurés que la mise en place de l'Agence de Gestion des Ouvrages Communs se fera au moindre coût, c'est-à-dire avec le souci d'éviter les éventuels dédoublement et chevauchements fonctionnels, qu'une telle création peut entraîner.

Au-delà, de ces aménagements internes, encore une fois indispensables, il nous faut envisager, devant la rareté des ressources disponibles et les efforts d'ajustement interne des Etats, un recentrage de l'Organisation sur ses missions essentielles.

Aujourd'hui, outre la conduite du programme de travaux initialement arrêté, le Haut-Commissariat s'occupe d'environnement, de santé, etc. Au gré des financements disponibles, des effets externes apparus au fil des travaux de construction, les activités se sont multipliées, sans rapport avec nos capacités financières, alors même que les travaux formant le corps des missions de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal souffraient d'un retard important. Il y a là matière à réflexion et à réforme.

Nous sommes membres d'un nombre d'organisations sous-régionales et internationales qui, par leur objet plus spécifique, en matière notamment de santé et d'environnement, ont vocation à nous rendre des services importants.

Cela devra se traduire par un repositionnement de notre Organisation et une redéfinition des rôle du Haut-Commissariat dans ses nouveaux domaines d'activité. Chaque fois qu'il existera dans son environnement une institution spécialisée susceptible de prendre en charge nos préoccupations dans ces domaines, il conviendra d'en confier la gestion à cette dernière, au travers de conventions dont le Haut-Commissariat se limitera à assurer le suivi.

C'est à cette condition que le Haut-Commissariat pourra assumer sa fonction essentielle de conseil aux Etats, quant aux réformes à mettre en oeuvre dans le champ des politiques nationales, en accompagnement du développement de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal.

Le dernier défi est celui de son utilité économique et sociale. A ce jour, l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal était l'affaire quasi-exclusive des Etats. La consommation élargie de ses produits fait apparaître dans son horizon de nouveaux acteurs, je veux parler des utilisateurs des nouvelles ressources du bassin. L'avenir de la région leur appartient. Nous devons continuer à favoriser l'approchement de l'expression par nos peuples.

Au-delà de l'ambition publique qu'a porté notre Organisation, et qu'elle travaille à réaliser, cet avenir empruntera les voies qu'ils traceront demain : les opérateurs économiques privés, les populations rurales, les compagnies de distribution d'électricité, les sociétés de distribution des eaux, tous les utilisateurs des services des ouvrages communs. Dans un contexte de libération des initiatives et de redéfinition du rôle des Etats dans les activités de production et d'échanges, il conviendra de leur accorder dans la vie de l'Organisation la place qui leur revient. Ils sont pour elle de véritables partenaires dans l'oeuvre de développement du bassin du Fleuve Sénégal. Ceci aussi participe au renforcement du processus démocratique dans nos pays.

Au-delà de l'ouverture du capital social de l'Agence de Gestion des Ouvrages Communs aux investisseurs privés, il nous faut aller vers la mise en place d'un cadre de concertation permanent, en amont de la définition des stratégies et politiques, permettant d'assurer leur information régulière des diverses catégories d'utilisateurs sur les stratégies envisagées, en même temps que la prise en charge de leurs préoccupations et de leurs intérêts. Ils devront participer à la vie courant de

La politique que nous appelons de nos vœux doit doter le bassin d'un cadre régional de concertation et de décision en matière :

- de règlement des conflits locaux ;
- de développement économique ;
- et de développement social.

Dans le respect des appareils juridiques nationaux le cadre institutionnel qui la supporterait pourrait envisager des rencontres de représentants des populations de la région issus du corps d'élus qui y officient, des rencontres des Anciens, des rencontres des hommes d'affaires.

Nous devons favoriser le rapprochement de nos cités, de nos sociétés civiles, de nos jeunes, de nos femmes, de nos travailleurs, de nos organisations non gouvernementales, de nos populations immigrées.

L'avancée vers cet avenir exige beaucoup de sérénité mais aussi beaucoup d'audace.

Cet avenir qui ne saurait exister que parce que nous sommes ensemble et aspirons à être à UN, Mauritanie, Sénégal, Mali demeurera quelque peu amputé sans d'autre et vous particulièrement la Guinée.

Président Lansana CONTE, votre participation à nos assises à la tête d'une importante délégation, prouve s'il en était besoin, votre volonté de soutenir et de renforcer notre coopération autour du Fleuve Sénégal dont la Guinée demeure une des composantes essentielles.

C'est pourquoi la coopération déjà amorcée avec votre pays doit nécessairement s'intensifier pour déboucher sur votre adhésion à l'OMVS.

Notre Conseil des Ministres dont la compétence et le sérieux ne sont plus à démontrer, a pour une large part, contribué au dynamisme et à l'efficacité de notre organisme.

Notre Haut-Commissaire et son équipe qui, avec le concours des experts nationaux, oeuvrent inlassablement à la bonne exécution de notre Programme.

C'est le lieu de remercier nos Partenaires au Développement dont la confiance sans cesse renouvelée, l'assistance et l'appui considérables constituent le gage de notre pleine réussite.

Messieurs les Présidents,

Je voudrais en nos noms à tous, et au nom de nos populations, leur réitérer l'expression de notre reconnaissance et de notre profonde gratitude.

Messieurs les Présidents et Chers Frères,  
Honorables Invités,

Je ne saurais terminer, sans sacrifier à un agréable devoir : celui de vous souhaiter, en cette période de voeux, une Bonne et Heureuse Année 1995.

En vous souhaitant un bon retour dans vos foyers, je déclare clos les travaux de la 11ème Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'O.M.V.S.

Que Vive l'O.M.V.S. au service de nos Peuples pour une Afrique plus unie, plus solidaire, plus maîtresse de son destin?

Que Dieu nous assiste !

Je vous remercie.

\*\*\*\*\*